



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Le Président
Le Conseiller spécial
Le Conseiller délégué aux transports
scolaires et interurbains
Le Conseiller régional référent
transport

A l'attention des Présidents Communautés de
communes et Mairies des Communes du Nord Isère

Réf. : S2504-01427

Objet : Abonnement transport scolaire Région
rentrée scolaire 2025-2026

Le Conseil régional, le

mercredi 28 août 2025

Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Comme vous le savez, la Région en tant qu'autorité organisatrice des mobilités, assure le transport scolaire sur votre territoire (hors agglomérations). La loi prévoit expressément l'obligation d'harmoniser les pratiques et les tarifs sur la totalité du territoire régional. A ce titre, elle est tenue d'harmoniser ses tarifs entre les différents départements. C'est la raison pour laquelle, à compter de cette rentrée 2025, les droits d'accès au transport scolaire régional évoluent. Ainsi, pour toutes les familles ayant des enfants ayant droit, scolarisés en maternelle et en élémentaire, le transport scolaire régional sera gratuit.

Pour les élèves ayant droit, scolarisés en collège ou lycée, il sera demandé aux familles de s'acquitter d'un droit d'accès annuel au transport scolaire de 120 €. En contrepartie et pour préserver le pouvoir d'achat des familles, les élèves relevant de la compétence de la Région, bénéficieront d'un accès sans frais supplémentaire et en illimité à tous les cars Région*, Cars Région Express et à tous les TER Auvergne-Rhône-Alpes (trains et cars) circulant sur le territoire. La Région a souhaité proposer des facilités de paiement (règlement en 3 fois) et soutenir les familles nombreuses avec un demi-tarif pour le 3^{ème} enfant payant et en offrant le transport à partir du 4^{ème} enfant.

Nous souhaitons rappeler qu'actuellement, le coût moyen annuel de transport par élève pour la collectivité régionale est d'environ 1 500 €. Ainsi, les recettes générées par les tarifs actuels en vigueur ne couvrent que 4 % de ces dépenses, le solde étant pris en charge par la Région.

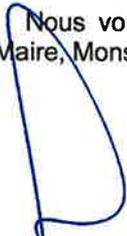
En termes de démarches, les familles devront obligatoirement procéder à l'inscription de leurs enfants y compris ceux en maternelle et élémentaire pour qui le transport est gratuit. Comme pour les années précédentes, la procédure dématérialisée sera privilégiée via le site laregionvoustransporte.fr. Toutefois, conscients que cette pratique puisse ne pas être accessible à tous les publics, la procédure papier sera toujours acceptée à titre dérogatoire pour les personnes dans l'incapacité de procéder autrement.

Chaque élève recevra une carte OÛra pour accéder aux transports scolaires (s'il n'en avait pas déjà une) et pour voyager sur l'ensemble des transports régionaux du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026 (les modalités précises seront consultables sur le site laregionvous transporte.fr). Le numéro unique d'Allo La Région vous transporte (04 8000 7000) est également disponible pour répondre aux interrogations des familles du lundi au samedi de 8h à 19h.

Vous recevrez prochainement par voie dématérialisée des supports de communication destinés aux familles et qui pourront être diffusés via vos supports d'information locale (site internet, réseaux sociaux, panneaux d'information, journaux institutionnels, etc.).

Permettez-nous de renouveler nos remerciements pour votre soutien et pour le relai que vous pourrez assurer sur le terrain. En cas de questionnement ou de difficultés, nous vous invitons à contacter vos interlocuteurs habituels au sein des antennes régionales.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations les meilleures.



Fabrice PANNEKOUCKE

Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes



Laurent WAUQUIEZ

Conseiller spécial de la Région Auvergne-Rhône-Alpes



Julien VUILLEMARD

Conseiller délégué aux transports scolaires et interurbains



Raphaël MOCELLIN

Conseiller régional référent transport pour le Nord Isère

*A l'exception de quelques lignes, voir détail sur le site La Région vous transporte